



Nombre de membres afférents au conseil municipal : 18
" " en exercice : 18
" " qui ont pris part à la délibération : 16
Date de la convocation : 14 mars 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 26 MARS 2024
2024 / 12**

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. BONNOT Jean-Jacques, M. BOUQUET Frédéric, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, Mme GREMY Annick, Mme MOLARD Cindy, M. LAMPS Arnaud, M. LORIN Christian, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine, M. DURAND Paul, M. MANIGAND Hervé

Excusés : Mme PALLOT Irène, M. PACCOUD Christian

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de la commission des Finances,

CONSIDERANT l'évolution du montant des bases d'imposition ainsi que celle du produit fiscal attendu,

CONSIDERANT la décision du conseil municipal en séance du 17 octobre 2023 d'augmenter chacun des taux d'imposition de 2 % sur l'exercice 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** des taux d'imposition en 2024

Taxe foncier bâti	27.48 %
Taxe foncier non bâti	35.43 %
Taxe habitation résidence secondaire	8.47 %

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY